Après les constatations il a été transporté à la Morgue.

Voici son signalement : Le cadavre qui paraît avoir séjourné dans l'eau une dizaine de jours est celui d'un homme âgé de 30 à 35ans environ, de la taille de 1 m. 70, cheveux et sourcils châtains, front découvert.

Il porte une cicatrice sur le côté gauche du menton et un tatouage sur le bras gauche représentant un cavalier coiffé d'un shako, en dessous la date 1870, sur le bras droit un autre tatouage représentant deux femmes se donnant la main, en dessous les initiales M. V. D. M. K.

Il était vêtu d'un pantalon de toile bleu, d'une chemise de couleur, d'un gilet et d'un veston en velour à marron. Il était chaussé de bottines grossières.

Dans ses poches l'on a trouvé une bague à tabac et un porte monnaie contenant 5 fr. 45.

L'on a découvert sur le corps aucune trace de violence.

On croit se trouver en présence d'un suicide ou d'un accident.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré jeudi soir vers 8 heures, dans une chambre située au 3e étage de la maison du n° 29 de la rue de la Bourgerie.

Le feu a pris naissance dans la cheminée et n'a nécessité que deux seaux d'eau pour l'éteindre. Il a été rapidement éteint par les pompiers du poste de la même rue. Les dégâts sont évalués à environ 200 fr.

La grève de chez MM. Lefebvre et Cie

La grève est terminée, mais les grévistes sont vaincus.

Trahis par quelques-uns d'entre eux, croyant en la promesse des patrons ils se sont décidés à reprendre tous le travail hier matin.

Mais les patrons eurent le triste courage de renvoyer douze ouvriers parmi lesquels les quatre délégués de la grève.

Ils ont repris les autres ouvriers aux conditions anciennes, retirant ainsi les 10 pour cent qu'ils avaient promis.

Voilà bien la justice patronale !

Depuis lundi, 70 ouvriers du blanc de céruse se cantonnent en bons, ne voulant plus travailler sans savoir ce qu'ils gagnent; ils protestent donc et réclamant plutôt le travail à l'heure que le travail aux pièces.

L'un de leurs patrons avait avoué à ces travailleurs que « plus ils travaillaient, moins ils gagnaient. »

Naïf-ce cynisme ou naïveté? En tout cas, c'est une vérité économique que ce patron prononça à la sueur le savoir peut-être.

Il avait même ajouté que « moins on travaillait plus on gagnait. »

C'est encore la vérité !

Il est certain que grâce au travail aux pièces, les ouvriers quoique travaillant comme des nègres, gagnant comme on ne pense pas dans l'Inde agnes calédoniens, n'ont que des salaires de misère.

Ils travaillent dix heures par jour dans le plomb, fabriquent le blanc de céruse pour un salaire quotidien de 2 fr. 60 à 2 fr. 80 ; ils ne savent pas ce jus e.

Voilà bien qui prouve que plus on travaillemoins on gagne et les susdits ouvriers en savent quelque chose.

D'autre part, les patrons n'ont jamais été si riches qu'à présent. On nous certifie, mais nous faisons pourtant nos réserves, que les trois patrons associés en sont ce soir partagés chacun un Joli million.

Voilà la vérité ! Chantez victoire :

« Moins on travaille, plus on gagne. »

MM. Lefebvre et Geneviève surtout par conséquent ont comprenaire qu'un sort meilleur de n'être pas à leurs ouvriers, car, comme tous le grand monsieur qui les a poussé à la grève, c'est la misère.

Moins exploités, mieux payés et mieux traités, il seraient bien tranquillement au travail.

Ces messieurs ont été injustes en renvoyant des ouvriers et en accordant plus aux autres la légère augmentation promise.

Il y a aujourd'hui, du fait de cet arbitraire patronal, des femmes et des enfants irresponsables qui vont peut être subir la misère noire pendant des semaines et des mois.

Or, les patrons qui ont agi avec cette cruelle sévérité, ont ainsi pris une mesure draconienne dont les conséquences déplorables pèseront lourdement sur leur conscience.

Leurs ouvriers ont été calmes et tranquilles pendant toute la durée de la grève; ils ont été des plus méritants.

Le juge de paix appelé par eux comme arbitre, n'aurait pas eu de peine à dénouer cette crise.

Ils ne méritaient donc pas d'être traités avec autant de barbarie.

Si MM. Lefebvre et Compagnie savent comprendre ce langage de la raison, ils reprendront tous leurs ouvriers consédés et leur accorderont à sous l'augmentation de 10 pour cent qu'ils avaient volontairement consentie tout d'abord.

Un Grand Concert

Un grand concert organisé par un groupe d'amis, au bénéfice de quatre membres nécessiteux et militants du Parti ouvrier, avec le concours de la section lyrique dramatique l'*Union de Lille* et du *Club lyrique dramatique* du Parti ouvrier, aura lieu à la Maison du Peuple, dimanche prochain, à 6 heures du soir.

Voici le programme qui nous est communiqué :

1. Romance pour baryton par Baert. — 2. Chansonnette, par Mlle Julia. — 3. L'échelle sociale, saynète, par l'Union de Lille. — 2. Bourgée dans son répertoire comique. — 5. « La Maîtresse servante », pièce en 1 acte de Seydoux, interprétée par la section dramatique l'Union de Lille

2e partie. — 1. Romance pour ténor léger, par Théophile. — Duo comique, par les frères Delannoy. — 3. Chansonnette, par Wiscquier. — 4. Bourgée dans son répertoire comique. — 5. « Les deux Sourds », comédie en un acte de Julia Moineau, par le Club lyrique et dramatique du Parti ouvrier.

A 9 h. 1/2 Grand bal de nuit. Prix d'entrée 0,30 c.

Avis aux Comités du Parti ouvrier

Les Comités sont invités à désigner un délégué à la commission qui se réunira mardi prochain 31 mars, relativement à l'émission des obligations du Comité fédéral pour l'achat du matériel d'imprimerie.

Réunion à la Maison du Peuple, à huit heures et demie.

Une fête de bienfaisance

Samedi soir avait lieu la fête annuelle donnée par la Loge « la Fidélité », au profit de ses orphelins.

Cette fête comprenait un grand concert, le tirage d'une tombola et un bal de famille

Comme toujours, elle a obtenu le plus vif succès.

La partie de la soirée qui a été le mieux goûtée, ce fut le concert. Il est vrai que le programme en était des mieux conçu et que l'exécution par les artistes du Grand Théâtre, toujours disposés à prêter leur gracieux concours lorsqu'il s'agit d'œuvre de bienfaisance, a été admirablement rehaussée.

Tout d'abord, la salle archi-comble a été enlevée par M. Carmersin dans basse avec les Stances de Salma. Ce ne fut dès lors qu'une suite ininterrompue de succès pour tous les artistes : c'est Mme Dargiscombe qui charme l'auditoire avec le Baiser donné, M. Richard qui fait frémir la salle avec Le Champ de bataille, de Victor Hugo dans le ut l'auteur montrant l'atrocité des massacres fait un appel chaleureux à la fraternité : tout à fait de circonstance, M. Richard, puis le toujours goûté duo de Mireille, par Mme Mailly-Fontaine et M. Monfort.

A la seconde partie du concert public et acteurs étaient emballés et c'est par des tonnerres d'applaudissements que sont accueillis les mêmes artistes qui reviennent connaissant leur salle, c'est-à-dire avec encore plus d'assurance.

Le « Roi des Bohémiens » la « Grande Valse » de Luigi Venzano et la « Chanson des Amours » chantés par M. Cormerais, Mme Mailly-Fontaine et M. Montfort, ont été vigoureusement bissés.

Mais le clou de la fête a été certainement la Ballade du désespéré M. Darragon a rempli le rôle du Poète en véritable comédien de fond, quant à Mme Dargiscombe, elle a déployé dans le rôle de la Mort un double talent de chanteuse et de tragédienne

Mme Desmiten, qui, depuis longtemps déjà est des fêtes de bienfaisance de « La Fidélité » ne manquait pas de prêter son concours indispensable aux artistes : elle fut aidée dans son rôle d'accompagnatrice par MM. Demeyer et Dassonville, violonistes du théâtre municipal.

Après le tirage de la tombola, la soirée s'est terminée par une joyeuse sauterie qui ne s'est terminée qu'à 4 heures du matin.

Avis

La Société de gymnastique *La Jeunesse Lilloise* a versé au bureau de bienfaisance de Lille, la somme de 14 fr. 30, produit d'une quête faite pour les pauvres, à l'issue d'un concert donné le dimanche 15 courant, à l'Hippodrome lillois.

Jeu de bouchon

La société l'Union du Centre, établie dans la salle du Café du Nord, 245, rue Léon Gambetta, chez M. Louis Lemaire, a l'honneur d'informer MM. les amateurs qu'elle fera jouer, dimanche 5 avril 1897 (jour de Pâques), 50 francs de prix en espèces.

Une prime de cinq francs sera accordée au joueur qui aura fait le plus de points dans ses trois mises.

La mise est fixée à 25 centimes, 3 mises pour 60 cent. — L'on commencera à 2 heures précises — Tout joueur pourra prendre 3 mises moyennant un homme d'intervalle. — On peut prendre ses mises dès à présent.

Le règlement sera affiché dans l'intérieur du jeu. — Toute réclamation devra être faite au commissaire.

Le jeu est couvert et parfaitement éclairé.

Union artistique

Le ministre des Beaux-Arts, pour témoigner l'intérêt qu'il porte à la Société, vient d'envoyer pour la tombola de l'exposition, dix magnifiques gravures avant la lettre d'après Baudry, Jules Breton, Troyon, Bellin, Boucher, Poussin, Eugène Delacroix et Frans Hals.

MENUS FAITS

Mendicité et vagabondage. — Une couturière âgée de 42 ans, Augustine Facon, sans domicile ni moyens d'existence, a été arrêtée et déférée au parquet pour mendicité et vagabondage.

Abus de confiance. — Le sieur Fortuné Vasseur, âgé de 26 ans, ouvrier horloger, demeurant place de Béthune, 17, a été arrêté par la police de sûreté sous l'inculpation d'abus de confiance. Cet individu a soustrait 24 francs à sa patronne, Mme Vanloo, horloger, rue des Chats-Bossus, 4.

Vol. — La police a arrêté pour vol d'un réveil et autres objets commis au préjudice de M. Verbinist, rue du Commerce, 19, la nommée Célina Bernard, mineur, demeurant cour Vanisélotte.

Outrages et insultes. — Pour avoir insulté son patron, M. Delattre, filateur, rue de Juliers, 114, un ouvrier mécanicien le nommé Emile Mascart, demeurant rue d'Esquermes, 126, a été l'objet d'un procès-verbal de la part de M. le commissaire du 6e arrondissement.

LE WAGONNISME
à La Madeleine

D'après le compte-rendu que donne l'*Echo* de la réunion du Bureau de bienfaisance, cette commission se serait donné l'absolution à elle-même.

Quoique bizarre, le procédé n'est pas nouveau et nous ajoutons même que cette petite comédie ne nous étonne pas du tout.

En général, les commissions de ce genre sont formées de trois sortes de membres : 1. Les membres indifférents qui toujours opinent du bonnet et laissent tout faire ; 2. les membres qui veulent être influents et qui pour se rendre populaires outrepassent les droits que leur confère la loi ; 3. les membres indépendants et correctis qui veulent absolument que tout se passe légalement

Dans le cas qui nous occupe, certains membres de la deuxième catégorie, naïvement distribué, au gré de leurs caprices ou de leurs préférences personnelles une partie des secours destinés seulement aux indigents dont la liste est dressée par la commission.

Les uns ont fait cela dans un but électoral facile à deviner, d'autres pour être agréables à leurs locataires.

C'est une popularité qu'ils se sont taillée économiquement aux dépens des bons contribuables madeleinois qui la trouvent mauvaise et nous sommes de leur avis.

Naturellement, ces braves gens se sont trouvés d'accord pour s'absoudre réciproquement : seulement leur opinion est trop intéressée pour que la population s'en contente.

Se juger et s'approuver soi-même est trop facile. Messieurs, et vos protestations de régularité, ne satisfont personne.

C'est une enquête sérieuse que nous réclamons, et nous sommes heureux de voir qu'un membre indépendant du Bureau de bienfaisance (nous en connaissons un autre) soit avec nous pour réclamer la lumière.

Ci dessous copie de la lettre qu'il adresse à M. le Préfet.

A Monsieur le Préfet du Nord,
Lille.

Monsieur le Préfet,

Devant les faits connus de l'opinion publique et concernant les distributions de secours aux indigents par le Bureau de bienfaisance de la Madeleine, je viens vous prier instamment de vouloir bien ordonner une enquête à ce sujet.

Nommé par vous pour veiller sur les intérêts des malheureux, je crois essentiellement à ce que *la lumière soit faite complète sur toute cette affaire.*

J'ose compter sur votre esprit d'équité pour faire tout le nécessaire afin que les responsabilités soient nettement établies.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le préfet, l'hommage de mon profond respect.

DESREUX,
Membre du Bureau de Bienfaisance.

La Madeleine, 27 mars 1897.

Avec M. Desreux, avec l'opinion publique justement émue, nous demandons qu'on nous dise : Par qui sont faites les distributions ? Par qui elles doivent être faites ? Qu'a-t-on fait des excédents de couvertures, de draps, de pommes de terre, de charbon, de coke, etc

Les contribuables ont le droit de le savoir... on a le devoir de leur dire.

Qu'on interroge les membres du bureau de bienfaisance et leurs locataires, qu'on interroge les gardes-champêtres, qu'on interroge les cantonniers !

M. le préfet, allumez votre lanterne.

TOUS LES RHUMES

Grippes, influenza, oppressions sont guéris et les malades soulagés instantanément par le **Sirop des 24 heures.** Tous ceux qui connaissent ce précieux et agréable médicament proclament sa grande efficacité. Prix 1 fr. 50. S'adresser pharmacie Couvreur, 26, rue Neuve, Roubaix.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MONS-EN-BARŒUL. — *Une réunion publique.* — Dimanche 29 mars, à 6 heures du soir, une grande conférence publique sera donnée à l'estaminet de l'*An 10*, avec le concours de Gustave Delory et A. Raghebboom.

Ordre du jour : Le Parti ouvrier et les élections municipales.

LOOS. — *A propos du rapport de M. Estagerie.* — Après avoir lu le rapport rédigé par M. Estagerie, sur la situation financière de la commune, on résiste mal au désir d'établir un parallèle entre l'administration actuelle et celle d'avant 92.

Voyons ce qui existait. Le conseil, arrivé là, grâce, à la pression qu'il exerçait sur les électeurs, opérait en petit comité. La loi était foulée aux pieds, les séances du conseil étaient presque toujours privées, de compte-rendu des séances point A quoi bon ? Qu'avaient besoin de connaître ces ouvriers ignares, ces commerçants stupides, qui avaient été assez sots pour se laisser berner encore une fois.

Le maire était presque toujours invisible ; de temps en temps un adjoint faisait une sortie tapageuse destinée à éblouir les badauds On chantait les bienfaits de la municipalité en quelques phrases ronflantes dans le genre de celle-ci lancée à l'inauguration de la mairie. « Messieurs, ce monument est élevé avec le fruit de nos économies. » Il s'arrêtait pour ne pas pouffer de rire et ajoutait mentalement : « Gobez cela, niguads ! »

Avec ce régime d'économie beaucoup de monde se plaignait, rien ne marchait et la terre elle-même indiquait la marche des affaires en valant de moins en moins.

1892 arriva et avec lui la déconfiture réactionnaire. Avec les républicains-ouvriers, tout change les séances du conseil sont publiques, les comptes-rendus des séances sont visibles, le maire et les adjoints à certains jours reçoivent les électeurs à la mairie.

Malheureusement comme le dit très bien M. Estagerie, la situation financière en dépit des fanfaronnades réactionnaires n'était point brillante. Les ressources vicinales accusaient un déficit de 22,222 francs L'aqueduc aboutissant au canal dont le montant s'élevait à 5,227 francs restait à payer.

Qu'avait fait l'ancienne administration ? Elle aurait crié une fois de plus, vivant les économies et aurait continué à payer les dépenses extraordinaires avec les ressources ordinaires.

Ce n'était point cela que voulait la municipalité ouvrière, il lui fallait une situation claire, un budget équilibré. Elle s'est mise résolument à l'œuvre et au risque de faire crier, elle mit des centimes additionnels tout en se promettant d'ouvrir l'œil aux intérêts des contribuables. Elle le fit et elle fit bien, car l'octroi rapporta depuis en moyenne 4000 francs de plus par an. L'Etat paya l'octroi de la bière qu'il faisait boire aux prisonniers. L'entrepreneur de l'aqueduc qui réclamait 5227 francs se contenta de 3227 fr. Et les plus-values augmentèrent chaque année, grâce à la vigilance de l'administration municipale.

Ces plus-values jointes aux 12 centimes additionnels votés dès la première année n'ont point servi comme aux l'administration réactionnaire à construire un monument inutile, comme la mairie, ou à payer une rue où personne ne passe, comme le boulevard de la Ruine, mais à payer les 22,222 francs de déficit et à assurer le bien-être de tous sans exception. (voir p. 16 du rapport cité.)

Des pauvres, en leur donnant 5310 fr. de plus par an : des enfants, en leur bâtissant une école et en augmentant les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'enseignement primaire de 3139 fr. ; des commerçants en votant 500 fr. pour le festival et en allouant 600 fr. en plus par an aux fêtes : des propriétaires eux-mêmes, les ouvriers sont concluants en les ecifrant mieux (4600 fr.), en réparant les trottoirs (400 fr.), en pavant les rues (Sentier 13700 francs et d'Encequin 15600 fr.), en donnant à Loos des voies présentables qui firent acquérir à la terre une plus-value extraordinaire.

En résumé le rapport de M. Estagerie eut nous donnant un état clair et précis des finances municipales nous montre aussi l'insuffisance notoire des réactionnaires en administration. Lisez le et vous en serez convaincus. Aussi ai-je sourit quand on m'apprit dernièrement que M. Estagerie était partisan du maintien d'une minorité réactionnaire au conseil municipal.

Allons donc ! et la logique. Quand on a été malmené comme il l'a été par les réactionnaires à propos de son élection, on ne peut plus les aimer. Et il a bien fait de prononcer contre eux le réquisitoire qu'est son rapport. Le jugement sera rendu par le suffrage universel, non pas à huitaine comme on dit au Palais, mais au mois de mai. Le mot d'ordre sera : « Plus de calotins ! »

Hector DUMOULIN.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAMBRAI. — *Deux poids et deux mesures.* — Nous ne voulons pas médire de la police, car nous savons que parfois elle a rôle très utile, même difficile à remplir. Ce que nous demandons, c'est qu'elle reste dans la limite de ses fonctions et qu'elle ne fasse point de zèle intempestif au détriment de Pierre ou de Paul pour faire plaisir à Jacques ou à Philippe. L'opinion publique ne veut pas deux poids et deux mesures. Un peu plus de complaisance de la part de nos sergents de ville ne nuirait guère à la sécurité des familles. Chaque fois que nous dénonçons une chose, nous la prouvons.

Pour quelle raison, mercredi soir, les agents de ronde ont-ils ordonné la fermeture de tous les établissements du centre de la ville à l'heure réglementaire, tandis qu'à minuit et demie un coup a été amicalement frappé à la porte d'un cafetier, conseiller municipal de Cambrai ? Y a-t-il eu procès, nous l'ignorons ; dans tous les cas, nous réclamons pour les cabaretiers l'application impartiale de l'arrêté municipal, concernant les heures d'ouverture et de fermeture des débits de boissons. Il ne faut pas que la grande masse des débitants soit frappée injustement pendant que certains privilégiés jouissent au détriment de tous, d'une complaisance peu justifiée.

Accident. — Mercredi matin, à la gare du Nord, la nommée Mathilde Legrand, veuve Carré, demeurant rue Saint-Waast, le train, en fermant la portière un contrôleur fut écrasé le pouce de la main droite. Le docteur Dailliez a donné immédiatement tous les soins à cette dame.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — *Un amoureux trascuité.* — Le sieur Maliar Alexandre, 31 ans, ajusteur, demeurant rue Sainte-Catherine, n'est vu dresser procès-verbal pour coups et blessures sur sa maîtresse, la fille Lemaire. Cette fille voulant pénétrer chez son ami et s'étant vu refuser la porte fit du tapage. Maliar sortit et donna un violent coup de tête dans la poitrine de la fille Lemaire qui, en tombant, se fendit l'épaule. Elle a été admise d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

— *Filouterie d'aliments.* — Le sieur Pollet, 37 ans, cordonnier, s'est fait arrêter pour avoir fait un repas chez la veuve Godart, aubergiste, rue de Paris et avoir refusé de le solder.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

AVION. — *Conférence publique.* — Samedi 28 mars 1896, à 6 heures 1/2 précises, grande conférence publique sous la présidence du citoyen Bréva, membre du Parti ouvrier.

Orateurs : E. Basly, député ; A. Michel, rédacteur à la *Petite République* ; Octave Delcourt, conseiller municipal socialiste d'Avion

Ordre du jour : 1° Questions syndicales. — 2° Les élections municipales et le Parti ouvrier.

Cette conférence sera faite, salle Hulot, Célestin, à Avion.

LIEVIN. — *Saints brûlés.* — Un incendie s'est déclaré jeudi dans la chapelle placée au milieu du bois de Liévin. On ignore les causes de ce sinistre qui a détruit complètement les objets garnissant cette chapelle y compris les saints et saintes qui ont à l'exemple de St Laurent, passé par les flammes.

On nous assure que quelques vieilles bigottes sont depuis, inconsolables, ciel ! quelle tristesse.

LIEVIN. — *Concours de coqs.* — Nous rappelons aux nombreux amateurs le grand concours de coqs qui a lieu dimanche prochain 29 mars chez M. Mercier, rue Montgolfier, au numéro 3 de Lens.

Notes des sociétés prenant part à ce concours et ordre du tirage au sort.

1. Deleforme, à Haubourdin. — 2. Gosse, Gorre. — 3. Lamarches, Cuinchy. — 4. Les Amis Réunis, Hénin-Liétard (Marcq). — 5. Victor Bouton, Liévin — 6. Achille Alex., Estrées Cauchy. — 7. Turlotte, Robecq. — 8. Rotru, Auchy La Bassée. — 9. Leclercq, Lille. — 10. Damiens, Aubigny. — 11. Boel, Corons Mécicourt. — 12. Ducatillon, Rouvroy. — 13. Aut Thobois, Liévin. — 14. Lagache-Leclercq, Barly.

15. Les Vingt, Billy-Montigny — 16. Letombe à Anzin-St-Aubin. — 17. Les Eperons d'or, Bapaume. — 18. Bazire, Lens — 19. Barbier, Liévin. — 20. Fleury Laurent, Liévin. — 21. Favre, Wahagnies. — 22. Rook, Sains. — 23. Delannoy cheval blanc, Robecq — 24. Becquillon, Arras. — 25. Liénart, Bruay. — 26. Napa Delplanque, Liévin. — 27. Petiaux, Bruay. — 28 Duhau, Hersin. — 29 Le Chateau, St-Maurice-Lille. — 30. Leclercq, Lens. — 31 Salesky, Bruay. — 32. Walle-Bourgeois, Vermelles.

LENS. — *Affaires municipales* — Le député Basly, sollicité par un grand nombre de électeurs de la ville de Lens, a fait des démarches et obtenu l'approbation d'urgence du budget additionnel pour l'exercice 1896.

Cette approbation va permettre enfin à ceux à qui la ville de Lens doit des traitements, des fournitures, ou travaux d'être payés avant le 31 mars, dernier délai pour le règlement des comptes de 1896.

Que les fonctionnaires, les fournisseurs et les entrepreneurs se hâtent de passer à la caisse de M. le receveur municipal qui n'aura plus moins de 65,000 francs à payer avant huit prochain.

En cette circonstance le député Basly a fait preuve d'un intérêt qu'il porte à ses électeurs en n'hésitant pas laisser rapporter la moindre partie à ceux qui du fait de la mauvaise gestion de M. Wagon, ex-maire de Lens, révoqué.

— *Procès-verbal.* — M. Viard, commissaire de police, accompagné de M. Ferreau, commis principal des contributions indirectes à Lens, s'est transporté dans la journée de jeudi au domicile de M. Joseph Crétal, mineur retraité, situé dans les corons du Grand Condé, auquel il a dressé procès verbal pour fabrication frauduleuse de bière.

C'est sur la plainte de plusieurs cabaretiers qui Crétal nuisait en vendant sa bière à raison de 0.15 cent. le litre, que ce procès-verbal a été dressé

GALERIES LILLOISES *Voir aux annonces.*

Nombreuses offres d'emplois importants.

LES MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Ulcères, Eczémas, Vices du sang sont guéris en peu de temps par le traitement **Dépuratif Mexicain du Docteur Jackson**, remède agréable à prendre ne fatiguant pas l'estomac et moins coûteux que tous les autres. Voir aux étalages de la **pharmacie Couvreur** la description de toutes les maladies guéries par ce traitement réputé. — Pour tous renseignements, s'adresser PHARMACIE COUVREUR, Roubaix

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 27 mars

Degay Alfred, Lambersart, abus de confiance, 3 mois et 25 francs.

Léon Delosse, Tourcoing, attentat à la pudeur, 4 mois. — Debuigne Marie, 25 fr. Vasseneville 26 fr. tous deux pour adultère. — Caussens Ursule, vol, 3 mois.

Morel Napoléon, vol de montre et chaîne en argent au préjudice de Mlle Guérisse à Tourcoing, 4 mois par défaut. — Lambert Jean, coups et blessures à Lens. 3 mois. — Parkart Edouard, 25 francs d'amende. — Ch. Fupu, coups et blessures à Tourcoing, 6 jours avec sursis. — Fors Augusta, outrage à la pudeur et ivresse, 15 jours.

Samain Augustin, même délit, 10 jours. — Heudebourcq, vagabondage, 40 jours. Lefebvre, 40 jours. — Chaumont Catherine, abus de confiance, 1 mois. — Richard, vol, ivresse, 3 jours. — Doudaine Jules, coups à Comines, 1 mois. — Dantes Clara, outrages aux agents, 6 jours. — Reuter Pharamde, vol, 6 mois.

SURMON et Poudre et Cigarettes ESPILLARD **ASTHME** Brûle pastilles ESPILLARD et SUCRE ESPILLARD Sirop Rob L. BRUSEAU, pr. Pal., LILLE et toutes pharmacies

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 27 mars 1896. Marie Blywaert, rue des Vélocipèdes, cour Delannoy, 4. — Fortuné Wagnon, rue d'Alger, 135. — Henri Guilain, rue du Collège, 156. — Marthe Devlieger, rue Ma Campagne cour Vanneste, 4. — Aline Leclerc, rue de Lannoy, fort Desprez, 65. — Henri Vanhoorde, rue Jacquart, 176. — Madeleine Desegher, rue de la Prospérité chez la veuve Kints. — Marie Van Cauwenhout, Le comte Baillon. — Henri Steuve, id. — Charles Van Wassenhove, rue de la Planche Trouée, cour Florin, 6.

Décès

Du 27. — Madeleine Baudule, 2 ans, rue de Tilleul, impasse Dagneaclin, 8. — Cécilienne Decoubeix, 1 an, rue de l'Epeule, c. Liagre, 16 — Charlotte Renaul, 53 ans, rue Choiseul, fort Mulliez, 9. — Achille Delcindt, 16 ans, rue de l'Ommelet, 149. — Thérèse Thomas, 71 ans, rue Soubise, 74. — Catherine Donadieu, 55 ans, rue de Lille, 72 — Valerie Goussaert, 3 ans, rue Bernard, c. Demarcq, 23. Robert Vanende, 7 mois, rue Turgot, 41. — Moise Monnier, 18 ans, rue du Coq français, 134.

Tourcoing — Naissances du 27 mars. — Marguerite Cappelle, rue du Brun-Pain. — Suzanne Callebert, rue du Moulin. — Lawrence Mathon, rue du Faubourg. — Gustave Monnier, rue de Marseille. — Jean Lagrand, rue de Cottem. — Pierre Leplat, rue de Paris — Laure Leclercq, rue de la Fonderie — Charles Lemen, rue du Virofleis — Fernand Ticquet, rue des Plats.

Décès

Du 27. — Appoline Verhaeghe, 62 ans, marchande de tissus, rue des Meuniers. — Martial Proveyeur, 72 ans, Hôpital Civil.

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille, Imprimerie de l'*Egalité*.
28, rue de Fives, 28.

FEUILLETON N° 39

39

LA GRANDE FLIBUSTE

PAR

PAUL DUPLESSIS

PREMIÈRE PARTIE

LE CHEVALIER DE MORVAN

Le chevalier de Morvan aurait certes passé cent fois devant l'inconnu sans soupçonner à Mathurin, et pourtant cet homme n'était autre que le maquignon en personne.

A peine Mathurin venait-il de laisser retomber le marteau, qu'un laquais, revêtu d'une livrée magnifique, se présenta.

— Annonce Monsieur le baron Legoff, lui dit Mathurin.

— Monsieur le baron devrait d'abord me demander si monsieur le comte est visible, répondit le valet avec une politesse affectée qui frisait l'impertinence.

Mathurin fronça imperceptiblement les sourcils, prit sans mot dire le valet par sa cravate, et l'envoya rouler à trois pas plus loin.

Le domestique ne s'attendait certes pas à un tel acte de vigueur : aussi s'empressa-t-il, dès qu'il se fut relevé, de se sauver au plus vite.

Une minute ne s'était pas écoulée qu'il était de retour.

— Monsieur le baron veut-il bien prendre la peine de me suivre ? dit-il à Mathurin en s'inclinant profondément devant lui : monsieur le comte l'attend.

Le maquignon, qui, tout en bousculant si énergiquement le valet, n'avait rien perdu de son air bonhomme et tranquille, lui un signe de tête affirmatif et se mit à marcher derrière son guide.

Le valet monta au premier étage, et, ouvrant à deux battants une grande porte tapissée de velours : — M. le baron Legoff ! — s'écria-t-il, puis il s'éloigna.

La pièce, dans laquelle Mathurin — ou le baron Legoff — entra, était meublée avec une somptuosité sans pareille ; toutefois, grâce au désordre qui y régnait, le luxe y manquait de dignité.

Dans cette pièce, et assis devant une grande table couverte de papiers pêle-mêle, se tenait un homme à la toilette riche, mais débraillée ; la physionomie de cet homme, qui pouvait avoir une soixantaine d'années, présentait un mélange de finesse, d'insouciance, de bonhomie et de hauteur et d'impudence, aussi frappant qu'remarquables

En voyant entrer le baron Legoff, il se souleva de son grand fauteuil, salua légèrement et commença aussitôt la conversation :

— Mon domestique m'a raconté, monsieur le baron, la façon un peu brusque dont vous avez opéré votre entrée. Aurais-je l'honneur d'être devant un de mes créanciers ?

— Nullement, monsieur le comte, répondit Mathurin, à moins toutefois que mes hommes d'affaires, — ce qui après tout pourrait bien être, — n'aient acheté quelques-unes de vos créances. J'étais pressé, votre domestique a paru désirer me faire jouir du charme de sa conversation, et je suis passé outre : voilà tout.

— Je suis ravi que vous soyez pressé, monsieur, car moi-même l'on m'attend.

— Mille pardons ; mais j'ai à causer longuement avec vous, et je doute que vous puissiez sortir ce soir. Vous feriez bien de faire dételer.

— Ah ! parbleu, s'écria l'interlocuteur de Mathurin en éclatant de rire, voilà qui me semble du dernier plaisant ! Il paraît, monsieur le baron Legoff, — et permettez-moi de vous faire observer, en passant, qu'aujourd'hui est la première fois que j'entends prononcer votre nom ; — il paraît, monsieur le baron Legoff, que vous avez pour habitude de disposer, sans les consulter, de la volonté des gens.

— Le fait est, monsieur le comte, qu'en affaires, — et j'en ai beaucoup, — je mis d'une incroyable ténacité. Si je consultais les convenances de chacun, je n'en finirais jamais.

L'hôte de la petite maison de la rue de Bothisy, pendant que Mathurin prononçait ces paroles, le regardait avec une vive attention : il le croyait fou.

— Monsieur Legoff, lui dit-il tout d'un coup en se levant, savez-vous bien devant qui vous vous trouvez en ce moment ?

— Parfaitement, monsieur le comte ; devant un homme que beaucoup de gens ne savent pas apprécier à sa juste valeur, qui fait trembler madame de Maintenon, se moque de la colère de notre grand roi, est lieutenant-général, grand cordon, gouverneur de province, et se nomme d'Aubigné.

— Eh bien ! alors, monsieur, s'écria le comte d'Aubigné, vous qui savez tant de choses, vous ne devez pas ignorer...

— Ah ! permettez que je vous interrompe encore, cher comte, dit Mathurin, voilà que vous allez tomber dans la menace, ce qui est d'abord une chose de mauvais goût, et vous vaudrait ensuite l'humiliation de m'adresser des excuses. Causons plutôt de bonne amitié. Dites-moi, cher comte, ne pensez-vous pas que le sol de l'Autriche est propre à toutes les cultures ?

A cette question qui ne se rattachait en rien à la conversation, à cette question que rien ne semblait motiver et que Mathurin accentua d'une façon toute particulière, le comte d'Aubigné pâlit, malgré sa rare impudence, et se troubla visiblement.

— En effet, baron, répondit-il après un léger silence, Dieu bénit et protège les efforts du cultivateur qui s'adonne avec conscience à la culture de son champ !

— L'orange, monsieur le comte, est le plus délicieux de tous les fruits.

— Et la grenade, monsieur le baron, est la plus belle de toutes les fleurs... ajouta d'Aubigné, dont la pâleur, loin de disparaître, ne faisait qu'accroître.

— Vous êtes vraiment, cher comte, l'homme le plus instruit que je connaisse ! je ne puis vous exprimer le plaisir que je compte prendre à votre conversation ! Ne seriez-vous pas assez bon pour faire à présent dételer ?

— Qu'il en soit ainsi que vous désirez, répondit d'Aubigné qui, sonnant aussitôt, donna l'ordre au valet de remiser.

— Maintenant que rien ne nous presse, dit Mathurin, permettez-moi, monsieur le comte, de commencer notre entretien par une question incidente et tout à fait en dehors des intérêts dont nous aurons à nous occuper tout à l'heure.

— Voyons cette question, monsieur le baron ? répondit d'Aubigné en affectant une aisance de ton et de manières qui lui était certes habituelle, mais qu'il était bien loin de posséder en ce moment.

— Elle est peut-être un peu indiscrète, ne l'attribuez toutefois, je vous prie, qu'à l'admiration que m'inspire votre merite, et soyez persuadé que la curiosité n'y entre pour rien. Tout le monde sait, monsieur le comte, la parcimonie aussi honteuse qu'inexplicable dont Louis XIV use envers vous.

— Ne m'en parlez pas, baron, interrompit d'Aubigné avec un soupir, on croirait que mon cher beau-frère ne tient pas à l'honneur de mon alliance... Que diable ! entre nous soit dit, ma sœur pouvait prétendre à mieux que lui sous le rapport de la naissance... un fils de Mazarin...

— Doit toujours se montrer, lorsque son orgueil n'est pas en jeu, d'une ladrerie honteuse.

— Hélas ! vous ne devinez que trop bien le caractère de mon beau-frère, s'écria d'Aubigné en soupirant ; n'était la pudeur qui m'a retenu, car il serait malséant de faire entrer le public dans ces divisions de famille, il y a longtemps que je lui aurais lavé d'importance la tête ! Eh bien ! cher baron, j'attends toujours votre question ?

— Votre franchise m'a mis à l'aise, dit Mathurin : ne vous trouvez-vous pas en ce moment un peu à court d'argent, cher d'Aubigné ?

— Un peu à court ! Vous êtes trop optimiste. Dites horriblement, douloureusement à court, cher baron, et vous resterez encore en deçà de la vérité.

— C'est que je me trouve, moi, par contre, possesseur de certains fonds dont je ne sais que faire et pour lesquels je cherche un placement.

— Ah ! il s'agit d'un placement ! dit d'Aubigné d'un air désappointé.

— J'ai bien pensé un instant, poursuivit le prétendu Legoff, à m'adresser à quelque croquant de financier, mais je vous avouerai que cette espèce-là m'est invinciblement antipathique, et je me suis résolu à traiter cette affaire en gentilhomme et avec un gentilhomme.

(A suivre).